[The ratio of girls to boys in school enrollment and the representation of women in school, health and research institutions working in the Miti group in Kabare territory]

Christian NTACOBASIMA COKOLA

Institut Supérieur de Techniques de Développement (ISTD) Mulungu, Sud-Kivu, RD Congo

Copyright © 2018 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: The children girls are not schooled at the same rate as the children boys in the grouping of Miti whether it is in the primary education that in the secondary and technical or professional education.

This schooling is much more favorable to the male children because of the sexist stereotypes, the house work essentially exercised by the girls, the multiplicity of expenses to pay for the schooling of the children by poor families, coverage of the teachers by the parents, the not application of the constitutional arrangement concerning the free access of the primary education, the discrimination of the girls in the school environment, the pregnancies and the higher early marriages at the female children, the rapes and the violence against girls, the social and political instability, the habits and customs, the multiple social gravities. The rates are of the order of 50,02 % for the boys and 49,97 % for the girls in the primary education during the school year 2015-2016 and during 40,19 % for the girls against 59,8 % for the children boys, from where the gap is 19,61 % favorable to the children boys, every subscribers in secondary schools, technical and professional in this grouping. For the school year 2016-2017, the rates are of the order of 4120 girls (49,69 %) who were schooled on a school population of 8290 pupils against 4170 boys or 50,3 %, from where the 0,61 % gap favorable to the boys at the primary level, while in the secondary sector, the proportions registered of 3333 pupils in all the secondary schools of the grouping of Miti, the girls are only 1406 pupils or 42,18 % against 1927 boys or 57,81 % with a 15,63 % gap for the benefit of boys.

In the sanitary institutions, the women have a rate of 28,4 % representativeness against 71,5 % for the men. For the unique institution of agronomic search, they are represented to 14,2 % and in the school institutions, the women occupy the rates of 11 % to the secondary sector, and 38,78 % at the primary level in 2017.

Only six institutions are managed by the women, among whom three primary schools, a secondary establishment and an agronomic research center. In grouping of Miti, we are still very far from approaching the parity man-woman advocated nevertheless by the constitution of the Democratic Republic of the Congo.

KEYWORDS: girls, schooling, representativeness, women.

RÉSUMÉ: Les enfants filles ne sont pas scolarisées au même taux que les enfants garçons dans le groupement de Miti que ce soit dans l'enseignement primaire qu'à l'enseignement secondaire et technique ou professionnel.

Cette scolarisation est beaucoup plus favorable aux enfants de sexe masculin à cause des stéréotypes sexistes, des travaux domestiques essentiellement exercés par les filles, la multiplicité des frais à payer pour la scolarisation des enfants par des familles pauvres, la prise en charge des enseignants par les parents d'élèves, la non application de la disposition constitutionnelle relative à la gratuité de l'enseignement primaire, la discrimination des filles dans le milieu scolaire, les grossesses et mariages précoces plus élevés chez les enfants de sexe féminin, les viols et violences faites aux filles, l'instabilité sociale et politique, les us et coutumes, les multiples pesanteurs sociales. Les taux sont de l'ordre de 50,02% pour les garçons et de 49,97% pour les filles à l'enseignement primaire au cours de l'année scolaire 2015-2016 et de 40,19% pour les filles contre

Corresponding Author: Christian NTACOBASIMA COKOLA

59,8% pour les enfants garçons, d'où l'écart est de 19,61% favorable aux enfants garçons, tous inscrits dans les établissements d'enseignement secondaire, technique et professionnel dans ce groupement.

Pour l'année scolaire 2016-2017, les taux sont de l'ordre de 4120 filles(49,69%) qui étaient scolarisées sur une population scolaire de 8290 écoliers contre 4170 garçons soit 50,3%, d'où l'écart de 0,61% favorable aux garçons au niveau primaire, alors qu'au secondaire, les proportions sont de 3333 élèves inscrits dans tous les établissements d'enseignement secondaire du groupement de Miti, les filles ne sont qu'à 1406 élèves soit 42,18% contre 1927 garçons soit 57,81% avec un écart de 15,63% au profit de garçons.

Dans les institutions sanitaires, les femmes ont un taux de représentativité de 28,4% contre 71,5% pour les hommes. Pour l'unique institution de recherche agronomique, elles sont représentées à 14,2% et dans les institutions scolaires, les femmes occupent les taux de 11% au secondaire, et 38,78% au niveau primaire en 2017.

Seulement six institutions sont dirigées par les femmes, dont trois écoles primaires, un établissement secondaire et un centre de recherche agronomique. En groupement de Miti, nous sommes encore très loin d'approcher la parité homme-femme prônée pourtant par la constitution de la République Démocratique du Congo.

MOTS-CLEFS: filles, scolarisation, représentativité, femmes.

1 Introduction

Le monde du travail est une chose très importante mais il se fait qu'être femme c'est aussi porter la responsabilité du bien-être de la famille, du foyer.

Jongler entre baisse des revenus et hausse des prix est le lot quotidien des femmes. Payer les médicaments, la nourriture, l'école, est maintenant hors de portée pour une multitude de femmes et leurs enfants. Les carrières majoritairement occupées par les femmes sont dévalorisées.

On les glorifie de travailler avec un salaire dérisoire dans la multitude de travaux du secteur informel, hors des réglementations paralysantes des Etats.

Outre que la femme touche moins pour son travail, il est fréquent qu'elle vive dans une famille sans figure paternelle, où la responsabilité entière de la survie retombe sur ses épaules.

Cette situation des femmes les oblige à accepter travaux et conditions de travail qui ne permettent la subsistance qu'au quotidien. Toutes ces raisons font que se développent le travail informel, le travail à domicile et la prostitution (CADTM,1999).

Le dynamisme féminin dans la province du Sud-Kivu contraste avec le faible niveau d'instruction qui caractérise la femme active. En effet, le niveau moyen d'études de la femme active est le niveau du cycle d'orientation (1^{ère} année des humanités secondaires).

Dans l'ensemble, la guerre a déstabilisé les activités économiques et a entrainé une modification sensible de la structure de la production dans la province du Sud-Kivu.

Les secteurs productifs, en l'occurrence, l'agriculture et l'élevage, connaissent une forte contraction tandis que les secteurs improductifs où la spéculation est plus élevée ont été favorisés, particulièrement le commerce. La guerre n'a pas seulement affecté la structure productive provinciale, son impact a atteint les aspects sociologiques et culturels de tous les territoires : importation d'une culture de la violence, exaction sur la population singulièrement les viols ciblés sur les femmes et jeunes filles, la transmission des maladies sexuellement transmissibles en particulier le sida, etc.

Les femmes rurales sont les principales victimes expiatoires des viols, exactions diverses, etc.

Elles sont victimes de plusieurs formes d'inégalités qui réduisent leurs capacités d'initiatives économiques, sociales, culturelles, de pouvoir ou politique voire d'éthique (LEAD et International Alert, 2009).

Plus de 120 millions d'enfants en âge d'être scolarisés sont privés du droit d'aller à l'école. La majorité d'entre eux sont des filles. Chaque fille qui ne peut pas aller à l'école sera privée toute sa vie durant, de nombreuses possibilités. Elle sera moins capable de donner pleinement la mesure de ses talents et sera plus vulnérable face à la pauvreté, à l'exploitation et au VIH/sida.

De plus, ce gaspillage de potentiel se répercutera sur sa famille, sur la société et les générations à venir. Cet écart entre les sexes en matière d'éducation est non seulement une atteinte à la dignité et aux droits fondamentaux des filles mais aussi un frein au développement national.

Les investissements réalisés en faveur de l'éducation des filles ont fait leurs preuves : les filles ont ainsi les moyens de réaliser leur potentiel et d'exercer leurs droits, en tant qu'enfants et plus tard en tant que femmes. Dans leur rôle de mères,

elles sont mieux à même de veiller au bien-être de leurs enfants. La productivité économique s'intensifie, la croissance démographique se ralentit, la pauvreté recule (Unicef, 2002).

Les projets de développement ont trop souvent oublié le rôle et l'importance des femmes.

En Afrique, les femmes, cette « moitié du ciel », constituent plus d'un tiers de la main- d'ouvre, accomplissant 70% du travail agricole, 80% de la production des denrées alimentaires, 100% de la transformation des produits de base et 60% à 90% de la commercialisation.

Cet important rôle économique a longtemps été occulté car les femmes n'apparaissent jamais dans les instances politiques et de décision. Même si l'on reconnait l'importance du travail des femmes, on oublie de les compter dans les statistiques qui servent pourtant de point de départ à la planification du développement rural ou à l'élaboration de projets.

C'est pourquoi ignorer leur apport peut conduire à l'inefficience des projets et, à long terme, au non développement (CTA, 1993).

À la campagne comme à la ville, que ce soit dans le cadre de l'économie formelle ou informelle, de nombreuses femmes congolaises sont au travail. Elles sont fonctionnaires, travaillent dans l'administration, l'enseignement, la médecine, le commerce ; elles sont paysannes, coiffeuses, font de la couture, œuvrent au sein des ONG, etc. Au travers de toutes ces activités, les congolaises contribuent de plus en plus aux revenus des ménages. Or, dans un contexte de paupérisation globale tel que le connaît la RDC aujourd'hui, ce dynamisme féminin se révèle indispensable au bien-être ou tout simplement à la survie de la plupart des familles. Pourtant, dans une société frappée par la pauvreté, voire même la misère de la plus grande partie de ses membres, le travail peut se combiner avec d'anciennes et/ou de nouvelles contraintes sociales pour générer l'exploitation des femmes la plus féroce, au moins en ce qui concerne les plus vulnérables d'entre elles. Vivant dans l'un des pays désormais classé parmi les plus pauvres du monde malgré un incroyable potentiel économique mais aussi politique, culturel et humain, cette dernière doit en plus faire face aux ravages provoqués par l'effondrement des structures de l'État ainsi que par les trop nombreux conflits armés qui ensanglantent le pays depuis plus de vingt ans. Mais au-delà de cette situation qui affecte tous les citoyens congolais, que peut-on dire de la condition féminine en République démocratique du Congo ?

Bon nombre de rapports issus d'ONG, d'organismes nationaux congolais aussi bien qu'internationaux soulignent le fait que les congolaises, du fait d'être des femmes subissent encore aujourd'hui toutes sortes de discriminations, que ce soit au niveau politique, économique ou social. Certaines dispositions juridiques, dans le code de la famille notamment, limitent la liberté d'action des femmes mariées ainsi que nous le verrons plus loin. Encore relativement peu présentes au plus haut niveau des instances politiques, les femmes congolaises disposent pour la plupart d'un pouvoir économique faible malgré les efforts déployés quotidiennement pour la survie. En raison des difficultés économiques qui accablent la plupart des familles congolaises mais aussi du fait des mentalités, les filles accèdent moins facilement à l'enseignement et les femmes souffrent plus souvent d'analphabétisme que les hommes (MUSWAMBA, 2006).

Presque toutes les filles soldates ont été violées ou exploitées sexuellement par leur chef et les soldats de leur unité. Certains garçons ont également raconté des expériences similaires. Au-delà de la brutalité et du traumatisme du viol lui-même, toute agression sexuelle peut provoquer des lésions physiques, des grossesses non désirées, des infections par le virus VIH et autres maladies potentiellement mortelles. La majorité des filles soldates qui ont été victimes de violence sexuelle, souffrent également de traumatismes psychologiques et pratiquement toutes ont besoin d'un traitement médical pour les blessures physiques reçues pendant leur épreuve. Certaines filles violées par des soldats sont mortes car elles n'ont pu avoir accès à des centres de soins.

Les enfants qui survivent à ce régime de privation accomplissent différentes tâches: cuisiniers, porteurs de matériel, d'eau, de nourriture, de bois de feu et de munitions pour les soldats adultes. Ils sont souvent utilisés pour transporter des biens pillés par leurs commandants durant les batailles ou pour récupérer les fusils des soldats ennemis tués pendant les combats. Certains servent de gardes du corps auprès de leurs chefs, alors que d'autres sont envoyés en mission de reconnaissance dans la brousse ou dans les villages voisins pour repérer les positions ennemies et évaluer le nombre de soldats (Amnesty International, 2003)

En 2013, la République Démocratique du Congo arrive au 147e rang sur 151 pays, juste avant le Niger, pour l'indice d'inégalité de genre. Le taux d'alphabétisation parmi les personnes de 15-24 ans est de 86% pour les garçons et de 59% pour les filles. Le tiers seulement des filles est inscrit dans une école secondaire. Soixante pour cent des filles de 15-24 ans ont subi de la violence physique avant l'âge de 15 ans. La RDC a été identifiée comme le « pire pays pour être mère » et les mères de plus du trois quarts de millions des bébés ont entre 15 et 19 ans. Les adolescentes n'ont peu ou pas accès aux services de santé de la reproduction. Les femmes et les filles exercent peu d'influence sur les prises de décisions dans leur maison ou la sphère publique. Plusieurs normes socioculturelles telles que les mariages et grossesses précoces contribuent encore à discriminer les femmes et les filles, les empêchant d'avoir accès à l'éducation et les forçant à des moyens de subsistance à risques élevés. On

estime que le fossé existant entre les sexes en matière d'éducation provoque une perte annuelle de 300 millions US\$ pour l'économie congolaise. Pourtant, l'éducation des filles constitue effectivement un levier incontournable et puissant de développement, appelé parfois le «Girl Effect » : investir dans le potentiel des filles et des jeunes femmes a un effet bénéfique dans l'élimination de la pauvreté non seulement pour les filles elles-mêmes, mais pour leurs communautés et pour des pays entiers. Une fille éduquée se mariera en général plus tard, aura moins d'enfants, ses enfants seront en meilleure santé et seront mieux éduqués(CIDE INC.2015).

En milieu rural congolais dont fait partie le groupement de Miti, la différenciation des rôles sociaux des hommes et des femmes et la vision de l'inégalité sociale entre les catégories structurent leurs relations à tous les niveaux et dans tous les processus de la vie communautaire et sociale.

Les rôles et les statuts masculin et féminin, à travers la division sexuelle du travail, déterminent la répartition des tâches entre les hommes et les femmes.

L'inégalité sociale dans les rôles des hommes et des femmes implique des disparités au niveau social. Les hommes et les femmes n'ont pas les mêmes possibilités dans les institutions sociales, sanitaires, politiques, économiques, éducatives et sanitaires de ce milieu.

Les contraintes persistantes qui affectent la jouissance et le plein exercice par les femmes de ce milieu de leurs droits à égalité avec les hommes se retrouvent d'une part au niveau de l'environnement institutionnel et de la réalité sociale d'autre part.

Dans l'environnement institutionnel, la contrainte majeure est la faible harmonisation de la législation nationale avec les textes internationaux et, en conséquence, la subsistance de dispositions discriminatoires et de vides juridiques dans la législation nationale et locale.

Ici, les stéréotypes sexistes constituent un frein à l'emploi des femmes dans différentes entreprises de la place. L'accès de jeunes filles à l'emploi n'est pas facile, les femmes comme les jeunes filles ne sont pas informées sur les divers aspects du marché de l'emploi.

Dans le groupement de Miti, les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire observées devraient être à l'heure actuelle éliminées par les décideurs et la communauté pour espérer à un développement équilibré. L'éducation est un droit pour tous, cela signifie, qu'il faut garantir l'égalité d'accès à une éducation de qualité pour tous, un processus d'apprentissage dans lequel les filles et les garçons, les femmes et les hommes aient des chances égales de pleinement développer leurs talents et des résultats que des avantages sociaux et économiques à tous les citoyens sans discrimination.

La parité proclamée par la constitution de la RDC est un concept purement numérique, réaliser la parité entre les sexes veut dire que la même proportion de garçons et des filles entre dans le même système éducatif et suit l'intégralité du cycle primaire et du cycle secondaire par rapport à leurs groupes d'âges respectifs. La réalisation de la parité entre les sexes est à l'évidence intimement liée à l'universalisation de l'enseignement, à la réponse aux besoins éducatifs et à l'amélioration du niveau d'alphabétisation des femmes.

Il conviendrait que dans ce milieu rural soient levées les contraintes et les multiples obstacles économiques, financiers, sociaux, culturelles,... liées à la discrimination dans l'accès à l'éducation, au redoublement et à l'abandon auxquels se heurtent les filles du groupement de Miti.

En effet, dans ce groupement les filles ont moins de chances d'entrer à l'école et ont un taux de survie scolaire plus faible que les garçons car leur parcours scolaire est parsemé de multiples obstacles dont la puberté, les mariages précoces, les grossesses non désirées, les travaux domestiques, la pauvreté des familles, la prise en charge financière des écoles par les parents, la précarité généralisée au sein de familles, la multiplicité des frais à payer pour la scolarisation même à l'école primaire...).

Ici l'égalité entre les sexes est une notion beaucoup plus complexe et aussi plus difficile à mesurer.

Une égalité parfaite impliquerait que garçons et filles, femmes et hommes se voient offrir les mêmes chances dans les institutions sociales, sanitaires, éducatives et de recherche de ce milieu, et que les uns et les autres bénéficient des services et avantages exempts de discriminations liées au sexe.

Après plusieurs efforts déployés par des organisations de la société civile, des partenaires multilatéraux et d'ONG nationales et internationales sensibilisant les familles à inscrire toutes les filles à l'école, il nous semble utile d'éclairer et de renseigner tous les intervenants sur le niveau déjà atteint dans la scolarisation de tous les enfants en général et plus particulièrement les filles en milieu rural. Nous étions plus préoccupé de découvrir s'il existerait encore un écart dans la scolarisation des enfants de deux sexes, ou alors si cet écart est déjà comblé dans le contexte où, les facteurs de paupérisation des familles s'accroissent

et que les frais à payer pour la scolarisation des enfants ne font que se multiplier et s'enraciner de plus en plus dans tout le système éducatif dans les écoles du groupement de Miti.

Dans ce milieu, les familles sont dominées dans leurs cultures par les stéréotypes sexistes favorables aux garçons, d'où, si la famille a peu de revenu, elle scolarise plus les garçons que les filles.

Partant de ce qui précède, la présente étude se propose d'apporter réponses au questionnement suivant :

- 1. Quels sont les taux de scolarisation des enfants filles par rapport à ceux des garçons dans le groupement de Miti au niveau de l'enseignement primaire que secondaire?
- 2. Quel est le taux de représentativité de la femme dans les institutions scolaires, sanitaires et de recherche qui œuvrent dans le groupement de Miti ? Nous approchons-nous de la parité femme-homme en milieu professionnel tel que le souhaite l'article 14 de la constitution de la RDC ?

Telles sont les préoccupations auxquelles tente de répondre la présente recherche.

Cette recherche se propose d'atteindre les objectifs ci-après :

- déterminer les taux de scolarisation des filles à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire;
- confronter le taux de scolarisation de garçons avec celui des filles dans chaque classe à l'enseignement primaire comme à l'enseignement secondaire et dégager les écarts ;
- déterminer le taux de représentativité de la femme dans le milieu professionnel à savoir dans les institutions scolaires, sanitaires et de recherche dans le groupement de Miti;
- proposer aux différents acteurs sur terrain des pistes pour la réduction de la discrimination des filles dans l'enseignement et de femmes sur le marché de l'emploi pour un développement harmonieux et intégral, car ne sommes-nous pas désireux de réaliser et de mettre au grand jour un problème social qui touche le développement communautaire dans ce groupement.

2 MILIEU D'ÉTUDE

Le groupement de Miti est l'un des 14 groupements que compte la chefferie de Kabare en province du Sud Kivu en RDC. Il est situé à 23 km au nord de la ville de Bukavu. Il a une superficie de 186 km², dont 96,38 km² sont seulement occupés par la population, soit les 51,81% de la superficie totale du groupement, soit 89,62 km² sont occupés par les propriétaires fonciers dont les institutions étatiques et privées telles que : le PNKB, la plantation Madaga, le domaine des sœurs de la résurrection, le domaine Olive, la plantation Izambyo, par l'INERA-Mulungu et même une partie occupée par la plantation Nfundiko.

Ce groupement est limité:

- Au nord par la rivière Langa qui le sépare du groupement de Bugorhe
- Au sud par la rivière Mushuva le séparant du groupement de Mudaka
- A l'est par la rivière Langa encore le séparant de Bushumba
- A l'ouest par le parc national de Kahuzi-Biega (PNKB).

Le relief du groupement de Miti appartient à la région qu'on appelle « Kivu montagneux ». Notons aussi que Miti se trouve entièrement dans le prolongement de la chaîne de Mitumba au pied du mont Kahuzi à 2430m d'altitude. Le groupement de Miti se trouve à une altitude moyenne variant entre 1500 et 2430 mètres avec une température moyenne annuelle de 19,1°C. Son climat est tropical humide tempéré par l'altitude. La précipitation annuelle est de l'ordre de 1200 à 1800mm (Service de climatologie, INERA Mulungu, 2016).

POPULATION

La population du groupement de Miti est en majorité composée du peuple de la tribu « Bashi ». Néanmoins, on y trouve aussi quelques pygmées à la lisière du PNKB. D'autres peuples comme les « Barongeronge » de Kalonge, les « Batembo » de Bunyakiri, les « Warega », ... fuyant l'insécurité s'y sont installés.

Les statistiques de la population du groupement de Miti se présentent comme suit à travers le tableau ci-contre :

N°	Villages	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total
1	Chibinda	895	1351	1507	1070	4772
2	Kashusha	593	1104	1233	698	3628
3	Miti-centre	1649	2555	2507	2192	8903
4	Chombo	958	1820	1900	1090	5768
5	Kakenge	856	1326	1362	1061	4605
	Total	4891	8156	8509	6120	27676

Source : Rapport de l'Etat civil du groupement de Miti, 2016 consulté en mai 2017

Nous remarquons à travers ce tableau que les effectifs des femmes ensemble avec ceux des filles sont supérieurs aux effectifs des hommes combinés à ceux des garçons. Les filles et les femmes constituent une force certaine pour le développement de ce milieu considérant leur supériorité numérique.

3 MATÉRIELS ET MÉTHODES

Pour la réalisation de cette recherche, nous avons utilisé les matériels ci-après : le répertoire des écoles primaires et secondaires, la liste des institutions sanitaires et de recherche, les rapports statistiques, le cahier d'enregistrement des informations et données de terrain, la grille d'observation, le stylo, la machine calculatrice, le guide d'interview, l'ordinateur.

La méthodologie adoptée est principalement quantitative, comprenant essentiellement la collecte et l'analyse de statistiques désagrégées par sexe sur les effectifs des institutions sanitaires, de recherche et éducationnelles.

Les méthodes descriptive, statistique, comparative et analytique ont été utilisées.

Pour mieux arriver à cerner la problématique posée dans cette étude, nous avons opté pour une descente sur terrain, qui a consisté à mener une enquête et des entrevues auprès et avec des responsables des institutions opérationnelles dans le groupement.

Les possibilités pratiques d'exécution de cette publication nous ont poussés à utiliser pour la collecte de données les techniques suivantes : l'analyse documentaire, l'observation directe, l'interview libre, l'enquête de terrain, le sondage d'opinion et le témoignage qui nous ont permis d'atteindre les objectifs assignés à ce travail.

Considérant la nécessité d'une connaissance chiffrée, complète et sûre de la réalité sociale sur la représentativité de la femme et de la scolarisation des enfants filles qui se fait de plus en plus sentir dans ce milieu pour tracer des perspectives pour un développement local équitable et participatif, la recherche a porté sur toutes les écoles primaires et toutes les écoles secondaires de ce groupement, soit 13 établissements d'enseignement secondaire et technique, et 23 écoles primaires ; sur toutes les institutions sanitaires et de recherche(un centre) qui œuvrent dans le groupement de Miti.

La recherche a été réalisée durant la période allant du 20 mai au 4 juillet 2017 et a consisté à passer institution après institution pour y collecter les informations sur la parité femme-homme, fille-garçon, les données statistiques sur la représentativité de la femme et sur la scolarisation des filles.

Les phases suivantes ont été suivies par cette recherche sur terrain :

- La phase préparatoire avec les activités qui suivent : la détermination des buts de l'enquête dans les institutions, la détermination des informations et données pertinentes à collecter, le choix de la méthode à employer et les investigations préliminaires sur terrain ;
- La collecte de données dans les établissements de santé, scolaires, et de recherche qui exercent en groupement de Miti et le contrôle de ces données ;
- L'exploitation de données recueillies par leur dépouillement et interprétation.

Le dépouillement a été réalisé par le logiciel Excel et les résultats sont présentés à travers des tableaux statistiques.

4 RÉSULTATS ET DISCUSSION

Les tableaux qui suivent reprennent le relevé des écoles répertoriées en groupement de Miti et qui ont constitué la cible de notre recherche, car pour besoin d'exhaustivité de données chiffrées, nous avons souhaité réalisé l'étude sur toutes les écoles opérationnelles dans le milieu afin d'avoir une vue d'ensemble sur le problème de la recherche, à savoir, la faible représentativité de la femme et la faible scolarisation de filles par rapport aux garçons.

• Ecoles primaires enquêtées en groupement de Miti

Tableau 1. Présentation des établissements primaires œuvrant en groupement de Miti où la recherche a été réalisée pour dégager l'écart entre filles et garçons ainsi que les femmes et les hommes

Désignation	Réseau de gestion	Nombre de classes	Effectif du	personnel	Effectif d'élèves insc	crits en 2016-2017
			HOMMES	FEMMES	GARCONS	FILLES
EP.KASHUSHA	PROTESTANT	18	11	11	302	290
EP. MULUNGU	CATHOLIQUE	8	7	5	149	121
EP. KASEREKO	ECP/EBNM	6	4	3	145	111
EP.BUKUNDA	PROTESTANT	6	6	1	130	165
CS MATUNDA	PRIVE	6	2	5	47	35
EP. KAMBEHE	PROTESTANT	8	6	3	159	150
EP.ANGA MITI	NON CONVENTIONNE	17	10	10	240	225
EP.MERE HADEWYCH	CATHOLIQUE	10	5	8	228	226
EP.CHIBINDA II	PROTESTANT	6	6	3	200	136
EP.MAKOMBE	SALUTISTE	6	6	2	180	195
EP.MESHENGO	CATHOLIQUE	8	6	4	57	66
EP.RWABIKA	CATHOLIQUE	15	15	6	305	309
CS DIVIN MAITRE	CATHOLIQUE	6	3	4	88	95
EP.KAKENGE	CATHOLIQUE	11	8	5	228	215
EP. COMBO	PROTESTANT	12	9	4	300	357
EP.KABUGA	PROTESTANT	21	18	5	392	463
EP.MABRILIA	PRIVE	6	4	3	47	41
EP.KASHEKESHEKE	KIMBANGUISTE	6	4	3	89	89
EP.MAKOMBE	SALUTISTE	6	5	2	223	194
EP.BASHIZI	PROTESTANT	6	4	3	66	85
EP.MITI	PROTESTANT	18	12	8	338	330
EP.MOSHO	PROTESTANT	6	5	2	187	148
AMY	PROTESTANT	6	5	2	106	87
	Total	218	161	102	4206	4133
	Pourcentage		61,21	38,78	50,43	49,56

Source : Enquête de terrain, juin 2017

Les femmes comme les filles sont faiblement représentées au sein des établissements d'enseignement primaire dans le groupement de Miti avec des taux inférieurs aux taux de personnes de sexe opposé, soit 38,78% pour le personnel enseignant de sexe féminin contre 61,21% pour les hommes. Ces données nous présentent réellement qu'il ya un écart entre les filles et les garçons dans la scolarisation au sein des écoles primaires.

ISSN: 2028-9324 Vol. 24 No. 3, Oct. 2018 916

• Ecoles secondaires enquêtées en groupement de Miti

Tableau 2. Etablissements d'enseignement secondaire et technique opérationnels en groupement de Miti et taux de représentativité de filles et de femmes à leur sein

Désignation	Réseau de gestion	Nombre de classes	Effectif du	personnel	Effectif d'élèves in	scrits en 2016-2017
			Hommes	Femmes	Filles	Garçons
INST.KAKENGE	CATHOLIQUE	6	9	1	51	63
INST.HILO	ECP/EBNM	6	6	4	48	60
INST.KASHUSHA	PROTESTANT	12	17	1	103	154
INST.MATUMAINI	PROTESTANT	11	13	1	139	135
INST.MUSHUNGURHI	CATHOLIQUE	9	15	2	43	164
INST. MITI	PROTESTANT	7	11	1	173	126
ITAV KABISI	PROTESTANT	12	27	3	208	116
INST.KASHEKESHEKE	KIMBANGUISTE	8	12	2	128	140
INST. MAENDELEO	CATHOLIQUE	10	20	4	100	190
CS ANGA	PRIVE	6	17	1	58	76
INST. MOSHO	PROTESTANT	6	8	2	48	54
INST. RWABIKA	PROTESTANT	24	22	2	283	409
INST.COMBO	PROTESTANT	6	17	0	131	137
	Total	123	194	24	1513	1824
	Pourcentage		88,99	11,00	45,34	54,65

Source : Enquête de terrain, mai-juin 2017

En groupement de Miti, les hommes sont majoritaires dans le personnel enseignant des écoles secondaires enquêtées (soit 88,99% d'hommes) et les garçons ont un taux de 54,65% et sont donc les plus nombreux que les filles qui ne représentent que 45,34% comme taux de scolarisation.

4.1 RÉSULTATS

4.1.1 RÉSULTAT 1 : TAUX DE SCOLARISATION DE FILLES DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE PAR CLASSE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016

Tableau 3. Pour le primaire

Classe	1 ^{ère} a	nnée	2 ^{ème} a	année	3 ^{ème} a	nnée	4 ^{ème} a	nnée	5 ^{ème} a	nnée	6 ^{ème} a	nnée
Ecole	Filles	Garç	Filles	Garç	Filles	Garç	Filles	Garç	Filles	Garç	Filles	Garç
AMY	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
KAMBEHE	42	24	34	28	30	22	20	26	18	24	10	25
MITI	58	79	56	62	71	53	52	42	43	51	50	51
CHIBINDA 2	37	48	35	35	28	32	35	36	30	29	30	30
СОМВО	85	35	59	56	57	50	41	49	45	39	30	40
KABUGA	70	43	89	83	86	75	80	72	71	103	95	69
KASHUSHA	64	69	41	52	48	48	34	44	29	43	27	21
BUKUNDA	24	21	32	20	31	22	25	20	22	18	11	15
HADEWYCH	52	47	38	31	47	36	38	29	27	34	26	18
MESHENGO	55	40	41	50	36	32	32	23	29	27	17	25
RWABIKA	62	80	62	60	57	68	37	29	44	48	27	28
MULUNGU	22	25	20	18	21	34	19	31	14	23	21	14
BASHIZI	14	16	20	14	13	16	12	14	13	19	11	15
MOSHO	28	36	26	28	33	20	17	21	16	15	15	13
CS DIVIN MAITRE	25	33	14	24	19	14	15	18	-	-	-	-
KAKENGE	43	43	44	66	40	66	34	52	33	45	31	27
KASHEKESHEK	17	22	22	6	16	13	14	18	21	13	19	17
KASEREKO	40	32	29	22	33	31	25	25	24	18	21	24

MAKOMBE												
MATUNDA	10	13	10	17	13	12	18	13	2	10	6	6
CS MABRILIA	8	8	7	14	8	10	9	5	5	3	-	-
ANGA	46	49	60	55	55	60	40	33	40	40	27	26
Total	802	763	739	741	742	714	597	600	526	602	474	464
Pourcentage	51,24	48,75	49,93	50,06	50,96	49,03	49,87	50,12	46,63	53,36	50,53	49,46
Ecart(%)	cart(%) 2,49% d'écart favorable aux				•	1,93% d'écart favorable aux		d'écart ble aux	6,73% d'écart favorable aux		1,07% d'écart favorable aux	
	filles		garçons		filles		garçons		garçons		filles	

Source : Enquête de terrain, juin 2017

Comme on peut le constater à travers ces données venant des établissements d'enseignement primaire, il existe un écart de scolarisation entre les filles et des garçons. Cet écart est bien sûr favorable aux garçons qui représentent 3884 garçons contre 3880 filles sur un total de 7764 écoliers pour l'ensemble du milieu de recherche pour l'année susmentionnée. Les taux sont de l'ordre de 50,02% pour les garçons et de 49,97% pour les filles, ce qui fait voir un écart de 0,05% favorable aux garçons, soit 4 garçons de plus que les filles qui étaient scolarisés au primaire cette année-là.

Tableau 4. Pour le secondaire

Classe	1 ^{ère} a	nnée	2 ^{ème} a	nnée	3 ^{ème} a	nnée	4 ^{ème} a	nnée	5 ^{ème} a	nnée	6 ^{ème} a	nnée	
Ecole	Filles	Garç	Filles	Garç	Filles	Garç	Filles	Garç	Filles	Garç	Filles	Garç	
MAENDELEO	41	49	12	42	17	31	8	20	8	21	6	27	
ANGA/POPOF	19	15	11	12	11	12	6	8	6	9	5	10	
MUSHUNGURHI	14	38	12	20	11	21	4	24	7	20	6	18	
KAKENGE	20	23	19	23	14	9	12	10	5	7	-	-	
RWABIKA	84	75	62	61	23	86	31	47	39	72	31	69	
СОМВО	30	26	28	24	25	35	20	18	26	17	18	18	
KASHUSHA	19	25	19	30	9	22	17	23	5	15	10	25	
MATUMAINI	23	35	29	25	21	21	19	15	11	27	14	27	
ITAV KABISI	21	53	19	42	12	64	25	23	4	19	10	15	
MITI	42	58	20	30	30	35	28	27	18	22	17	18	
HILO	15	10	15	20	7	8	4	10	9	7	12	10	
KASHEKESHEKE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
MOSHO	21	37	24	13	12	10	14	15	9	20	14	25	
Total	328	407	246	329	180	344	174	225	138	236	129	237	
Pourcentage	44,62	55,37	42,78	57,21	34,35	65,64	43,60	56,39	36,89	63,10	35,24	64,75	
Ecart(%)	Ecart(%) 10,75%		14,4	43%	31,2	29%	12,79%		26,21%		29,5	51%	
	favorable aux		favorable aux fav		favora	favorable aux		favorable aux		favorable aux		favorable aux	
	garçons		garçons garçons		ons	garçons		garçons		garçons			

Sources: - RDC, MIN.EPSP-INC, Répertoire des écoles primaires et secondaires, consulté en juin 2017

Dans l'enseignement secondaire et professionnel, l'étude nous a révélé que les filles sont très moins scolarisées que les garçons, car à ce niveau de leur formation les facteurs d'abandon scolaire sont très élevés que chez les garçons. A cet stade, les filles sont victimes de viols en milieu scolaire, de mariages et grossesses précoces, les familles investissent peu dans leur scolarisation, et du fait de la hausse des frais à payer, certaines familles sont plus motivées à envoyer plus de garçons que des filles à l'école. Pour toutes les classes dans l'enseignement secondaire, l'écart dans la scolarisation est favorable aux enfants garçons qui sont plus nombreux que les enfants filles. Cet écart est plus élevé dans la troisième année de formation au secondaire.

⁻ Enquête de terrain, mai-juin 2017

4.1.2 RÉSULTAT 2 : TAUX DE SCOLARISATION DE FILLES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017 EN GROUPEMENT DE MITI

Tableau 5. Dans l'enseignement primaire

Classe	1 ^{ère} a	nnée	2 ^{ème} a	nnée	3 ^{ème} a	nnée	4 ^{ème} a	nnée	5 ^{ème} a	nnée	6 ^{ème} a	nnée
Ecole	Filles	Garç	Filles	Garç	Filles	Garç	Filles	Garç	Filles	Garç	Filles	Garç
AMY	22	26	24	29	21	28	11	14	9	9	-	-
KAMBEHE	48	45	30	25	35	25	25	30	24	30	8	23
MITI	58	79	56	62	71	53	52	42	43	51	50	51
CHIBINDA 2	31	44	29	40	39	46	27	32	28	28	26	29
СОМВО	94	85	63	57	56	60	45	34	47	40	42	34
BASHIZI	13	16	11	13	13	16	11	11	11	9	7	20
KABUGA	87	57	70	60	80	65	72	68	82	66	72	76
KASHUSHA	53	42	42	40	42	47	40	38	43	20	26	36
BUKUNDA	52	40	26	20	34	19	20	16	20	17	13	18
HADEWYCH	52	47	38	31	47	36	38	29	27	34	26	18
MESHENGO	51	44	45	47	36	35	24	25	30	20	29	26
RWABIKA	65	67	59	59	70	72	35	40	47	42	34	24
MULUNGU	22	25	20	18	21	34	19	31	14	23	21	14
CS DIVIN MAITRE	25	29	14	24	19	14	15	18	1	-	-	-
KAKENGE	43	43	44	66	40	66	34	52	33	45	31	27
MULULU 2	15	10	12	14	6	10	6	7	3	4	1	6
KASHEKESHEKE	12	20	8	13	15	15	16	9	11	14	27	18
KASEREKO	48	34	23	31	25	22	30	22	22	23	15	16
MAKOMBE	49	35	45	37	29	43	36	32	21	52	14	24
MATUNDA	7	7	7	7	4	10	5	5	5	6	1	2
CS MABRILIA	7	10	8	9	10	10	5	10	6	5	5	3
ANGA	47	65	52	63	55	60	50	43	26	25	25	40
MULULU	16	11	11	15	17	13	13	15	13	12	14	7
Total	917	881	737	780	785	799	629	623	565	575	487	512
Pourcentage	51,0	48,99	48,58	51,41	49,55	51,61	50,23	49,76	49,56	50,43	48,74	51,25
Ecart(%)	2,01% fa	vorable	2,83% fa	vorable	2,06% fa	vorable	0,47% fa	vorable	0,879	6 aux	2,51% fa	vorable
aux		filles	aux ga	rçons	aux ga	rçons	aux	filles	garç	ons	aux ga	rçons

Au cours de cette année scolaire 2016-2017 au sein des établissements primaires, ce sont les filles qui ont été les moins scolarisées que les garçons bien que l'écart ne soit pas très élevé. On a seulement noté d'écart favorable aux filles pour les classes de première année et de la quatrième année. A l'inscription des enfants à l'école, souvent les filles sont inscrites en masse, mais plus les années avancent, le taux d'abandon scolaire s'accroit pour elles que pour les garçons. On note que 4120 filles (49,69%) étaient scolarisées sur une population scolaire de 8290 écoliers contre 4170 garçons soit 50,3%, d'où l'écart de 0,61% favorable aux garçons.

Tableau 6. Les établissements d'enseignement secondaire

Classe	1 ^{ère} a	nnée	2 ^{ème} a	nnée	3 ^{ème} a	nnée	4 ^{ème} a	nnée	5 ^{ème} a	année	6 ^{ème} a	nnée
Ecole	Filles	Garç										
MAENDELEO	41	49	18	42	18	31	8	20	8	21	7	27
ANGA/POPOF	19	15	11	22	11	12	6	8	6	9	5	10
MUSHUNGURHI	14	38	12	20	11	21	4	24	7	20	6	18
KAKENGE	12	17	12	16	13	8	8	3	10	11	4	5
RWABIKA	55	70	45	60	82	101	31	47	39	62	31	69
СОМВО	30	30	30	27	19	24	22	22	16	15	14	19
KASHUSHA	32	38	18	22	19	26	13	19	12	23	9	28
MATUMAINI	24	33	23	32	24	27	23	25	18	30	18	33
ITAV KABISI	39	40	18	36	24	6	24	29	17	27	12	24
MITI	33	57	26	34	23	50	26	26	27	20	16	20
HILO	10	15	10	10	10	5	10	8	8	2	10	10
KASHEKESHEKE	23	24	19	15	13	19	15	17	14	17	13	13
MOSHO 1	19	17	6	10	8	6	7	12	4	4	4	5
Total	351	443	248	346	275	336	197	260	186	261	149	281
Pourcentage	44,2	55,79	41,75	58,24	45,0	54,99	43,1	56,89	41,61	58,38	34,65	65,34
Ecart(%)	11	,59	16,	49	9,	99	13,	79	16	,77	30,	,69

Constatons par ces données que l'écart entre les filles et les garçons continue à se creuser dans l'enseignement secondaire et il est certain, car il est de **15,63% favorable aux élèves garçons**. A travers toutes les classes, les filles et les garçons ne sont pas scolarisées au même taux. L'écart est plus élevé dans la classe de sixième année secondaire où les filles deviennent de plus en plus moins nombreuses. Les garçons sont plus scolarisés que les filles. Pour un effectif de 3333 élèves inscrits dans tous les établissements d'enseignement secondaire du groupement de Miti au cours de l'année scolaire 2016-2017, **les filles ne sont qu'à 1406 élèves soit 42,18% contre 1927 garçons soit 57,81%.**

Les facteurs à la base de la faible scolarisation des filles par rapport aux garçons observée tant au niveau primaire qu'au niveau secondaire dans les établissements œuvrant en groupement de Miti sont entre autre : la multiplicité des frais payés par les parents pour la prise en charge des enseignants en terme de motivation du fait de la médiocrité de leur salaire payé par l'Etat congolais, les stéréotypes sexistes qui sont liés aux coutumes rétrogrades, les mariages précoces plus élevés chez les filles que chez les garçons, les travaux domestiques qui sont plus exécutés par les filles, la pauvreté et la misère généralisées dans plusieurs familles, la non application de la disposition constitutionnelle relative à la gratuité de l'enseignement primaire, le financement des écoles par les frais supportés par les seuls parents d'élèves, la mauvaise gouvernance, l'instabilité politique, la conjoncture économique difficile, l'insécurité, etc.

4.1.3 RÉSULTAT 3 : REPRÉSENTATIVITÉ DE LA FEMME EN MILIEU PROFESSIONNEL DANS LE GROUPEMENT DE MITI

Tableau 7. Au sein de l'institution de recherche œuvrant en groupement de Miti

NI°	N° Désignation	Localization afoavanhisus	Effectif du personnel	Représentativité dans l'institution				
IN.		Localisation géographique	Total	Femme	%	Homme	%	
1	Inera/ Mulungu	Mulungu(à 25km au nord de Bukavu)	350	50	14.2	300	85.7	

Source : Enquête de terrain, juin 2017

Commentaire: Il s'observe donc une très faible représentativité de la femme dans ce secteur de la recherche scientifique au sein de ce seul centre qui œuvre dans ce groupement où la femme n'est que faiblement représentée (14,2%). Du fait qu'elles sont moins scolarisées que les hommes, il est pratiquement difficile qu'elles soient massivement recrutées au même titre que les hommes dans la recherche agronomique.

Tableau 8. Les institutions sanitaires œuvrant en groupement de Miti

N°	Dácionation	Localisation	Effectif du personnel	Représentativité dans l'institution					
	Désignation	géographique	Nombre	Femme	%	Homme	%		
1	Centre de Santé Mulungu/Miti	Miti Kaboneke	6	2	33.3	4	66.6		
2	Centre de Santé Combo	Kambogo	5	2	40	3	60		
3	Centre de Santé Inera-Mulungu	Mulungu	6	2	33.3	4	66.6		
4	Centre de Santé Kashusha	Kashusha	7	3	42.8	4	57.1		
5	HGR Miti	Miti Kambehe	80	20	25	60	75		
6	Centre de Santé Bethsaida	Miti centre	5	2	40	3	60		
	Total		109	31	28.4	78	71.5		

Source : Enquête de terrain, juin 2017

Commentaire: Au niveau des institutions sanitaires, le taux de représentativité de la femme tourne autour de 28,4% contre 71,5% pour son homologue homme. Ici aussi donc, l'écart entre les femmes et les hommes se creuse. Pendant notre recherche, nous avons souhaité également savoir s'il y aurait dans le milieu des institutions qui sont sous la responsabilité des femmes entant que gestionnaire principal.

Le tableau ci-dessous indique les institutions qui sont sous la gestion d'une femme comme gestionnaire principale et donc, où la femme est preneur de décision pour l'entreprise.

Tableau 9. Taux d'occupation des postes de responsabilité par les femmes dans les institutions œuvrant en groupement de Miti

N°	Désignation	Localisation	Gestion	Effectif du personnel	Personnel masculin	Personnel féminin	Poste occupé
1	EP RWABIKA	Cirharhangwa	Catholique	17	12	5	Directrice de l'école
2	EP MERE HADEWYCH	Miti-centre	Catholique	7	2	5	Directrice de l'école
3	CS ANGA POPOF	Miti centre	Privée	7	4	3	Directrice de l'école
4	CS DIVIN MAITRE	Mululu	Catholique	12	5	7	Directrice de l'école
5	INST. MAENDELEO	Miti-centre	Catholique	24	20	4	Préfet d'études
6	Centre de recherche INERA MULUNGU	Mulungu	Etatique	350	300	50	Directrice du centre de recherche

Source : Enquête de terrain, juin 2017

Commentaire : Des trente-deux institutions socioéconomiques de domaines d'activité différents exerçant dans le groupement de Miti, seules six institutions, soit 18.75% sont dirigées par les femmes. Et donc, vingt-six autres sont dirigées par les hommes, soit 81.25%. Ce qui prouve que la femme occupe moins de postes de responsabilité que les hommes en groupement de Miti. Les femmes sont peu représentées dans les sphères de prise de décision

4.1.4 RÉSULTAT 4 : DÉFIS À RELEVER EN GROUPEMENT DE MITI POUR RÉDUIRE LA DISCRIMINATION À L'ÉGARD DE FILLES ET DE FEMMES DANS LA SCOLARISATION ET LA REPRÉSENTATITÉ DE FEMMES SUR LE PLAN PROFESSIONNEL

Après investigations, observations, enquêtes et sondages dans le groupement de Miti sur l'écart de scolarisation des filles par rapport aux garçons et au faible taux de représentativité des femmes dans les institutions sanitaires, scolaires et de recherche agronomique, milieu professionnel, nous proposons ci-dessous les voies qui peuvent réduire tant soit peu la discrimination dont cette catégorie sociale est victime dans cette communauté locale aux fins du développement équilibré, équitable et intégral du groupement de Miti. Ainsi, nous avons trouvé :

- qu'il conviendrait de lever les multiples obstacles liés à la discrimination des filles dans l'éducation, au redoublement et à l'abandon scolaire auxquels se heurtent les filles de ce milieu ;
- il faudrait offrir aux filles qu'aux garçons les mêmes chances d'être inscrits, de poursuivre et de terminer tous les cycles d'enseignement et que les uns et les autres bénéficient de méthodes et de programmes d'enseignement exempts de discrimination sexiste ;
- il conviendrait d'éradiquer les conflits armés et les groupes armés qui constituent une menace permanente pour les femmes et les filles dans cette partie du territoire congolais ;

- garantir aux femmes la justice sociale et économique par l'instauration de l'égalité entre les sexes;
- développer des programmes de capacitation des femmes en gestion des activités génératrices de revenu au niveau familial et local, l'acquisition de compétence dans le domaine de l'épargne et de crédit, de la maternité, de la santé et de la planification familiale et d'autres compétences génériques ;
- que l'Etat crée un environnement propice à l'éducation et l'alphabétisation de femmes par la réforme des lois et des politiques nationales et provinciales ;
- adopter des réformes qui soient attentives à la situation particulière des femmes rurales du groupement de Miti;
- développer des projets capables d'autonomiser les femmes de ce milieu ;
- la capacitation des femmes pour lever les difficultés liées à la formation technique, technologique et de l'entreprenariat féminin rural ;
- former les femmes rurales de ce groupement en technologie de transformation de leurs produits agricoles pour tirer profit de leur transactions commerciales ;
- développer et diffuser des outils et supports de communication sur la gestion des ressources naturelles et de l'environnement afin de mieux faire comprendre les enjeux et les défis à relever d'une part, et d'autre part, accroître leur participation dans les actions de préservation de ressources naturelles et la conservation de la nature ;
- former les femmes de Miti sur les techniques de production agricole et pastorale car elles constituent l'essentiel de la main-d'œuvre agricole qui cultive céréales, fruits, légumes, tubercules,... destinés à la consommation familiale et à la vente ;
- impliquer effectivement les femmes dans les campagnes de sensibilisation et d'éducation à l'endroit de leurs consœurs;
- que l'Etat réprime l'oisiveté et la mendicité et promeut une bonne politique de l'emploi pour tous et plus particulièrement pour les femmes rurales;
- faciliter l'accès de femmes de ce milieu aux centres de prise de décisions et accroître l'accès de toutes aux services sociaux de base (logement, eau potable, soins de santé, transport, électricité, habillement);
- mettre en place un système d'octroi des crédits et des subventions aux exploitantes agricoles afin d'accroitre la production agricole, améliorer le revenu paysan et assurer la sécurité alimentaire ;
- désenclaver les campagnes pour permettre d'évacuer la production agricole vers les centres de consommation par la construction des routes de desserte agricole pour faciliter l'écoulement des produits agricoles vers les centres de consommation;
- encourager l'instruction des filles en levant toutes les pesanteurs qui contribuent à la non scolarisation des personnes de sexe féminin à partir de leurs familles;
- développer la culture de respect des droits de l'homme et bannir l'impunité, la corruption, la fraude, l'injustice, le clientélisme ;
- mettre en place des institutions caritatives qui font appel au public et aux services étatiques pour leur financement afin d'aider les femmes et filles issues des familles pauvres ;
- garantir les assurances privées et les assurances sous forme de mutuelles de solidarité, d'assurance maladie, et notamment les caisses de secours en faveur des femmes et filles pauvres ainsi que leurs familles ;
- intervention accrue de l'Etat sous différentes formes en faveur de femmes rurales pauvres, puis garantir aux jeunes filles et femmes de Miti de faire valoir leurs droits et de faire entendre leur voix, de vivre en sécurité et en paix, en dignité et leur assurer d'exercer un travail décent ;
- développer des activités en même de renforcer la capacité financière de femmes du milieu et appuyer la diversification des sources de revenus de femmes pour mieux soutenir leurs familles;
- soutenir l'accès de femmes de Miti aux opportunités de financement de leurs activités;
- plaider pour un meilleur accès de femmes aux programmes de lutte contre la pauvreté et soutenir les femmes dans la transformation de leurs initiatives économiques en projets durables ;
- instaurer un système de discrimination positive à l'égard des groupes défavorisés du milieu, l'éducation de la petite fille et du petit garçon au sein de la famille, en vue d'éliminer toutes formes de constructions sociales favorisant les stéréotypes sexistes ;
- favoriser la mise en place de cellules genre et développement au niveau local et dans les institutions scolaires, sanitaires et de recherche œuvrant en groupement de Miti.
- assurer la prise en charge des frais de scolarité pour un accès gratuit des filles du groupement de Miti à l'école;
- favoriser la scolarisation des jeunes filles issues des familles pauvres pour assurer leur épanouissement social;
- l'insertion des enfants non scolarisés et le soutien aux filles de Miti pour leur permettre d'achever leur scolarité primaire.
- Faire respecter la loi sur la parité homme-femme et garantir la gratuité de l'enseignement primaire pour tous les enfants.

4.2 DISCUSSION

Pour le développement local au sens propre en groupement de Miti, les femmes, les filles, les hommes, les garçons, les vieux et les vielles doivent tous être impliqués dans le processus de changement pour le progrès.

Ce sont les femmes et les filles qui constituent d'ailleurs la majorité de la population du groupement de Miti.

Malgré cette majorité de la femme cependant, les filles et les femmes sont sous-représentées dans les différents cycles d'enseignement, dans les différents secteurs de développement, dans différentes institutions professionnelles, et dans les différentes sphères de prise de décision dans ce milieu.

Cette discrimination occulte pourtant le rôle important qu'elles jouent dans la vie sociale et économique bien qu'à un taux réduit, soit 28,4% dans la santé et 14,2% dans la recherche scientifique, ainsi que 11% au niveau des établissements d'enseignement secondaire et 38,78% au niveau de l'enseignement primaire.

LEAD et International Alert (2009), notent que l'inégale position de la femme au Sud-Kivu peut se résumer dans les faits ciaprès : les us et coutumes, les traditions qui pèsent lourdement sur la femme, pourtant considérée comme un facteur incontournable de la production agricole, le niveau de sa responsabilité politique au plan tant national que provincial est très faible, le poids de la femme ne représente que 2% dans les mines, 3% dans l'industrie, 3% dans les services, 8% dans l'entreprenariat, la femme est plus visible en agriculture(70%) et dans le secteur informel(60%), par discrimination, elle n'a pas les mêmes chances que l'homme, elle accède difficilement au crédit à cause des garanties exigées.

Elles sont victimes de plusieurs formes d'inégalités qui réduisent leurs capacités d'initiatives dans le domaine de gestion, inégalités économiques, sociales, culturelles, de pouvoir ou politique voire d'éthique.

On les retrouve dans le secteur agriculture-élevage (69%), d'autres font à la fois l'agriculture et le petit commerce(22%), et seulement 9% se consacrent au métier d'enseignement et d'infirmier et aide-accoucheuse.

En fait les résultats de la présente recherche sur terrain montrent que les femmes représentent en milieu professionnel moins de 40% du personnel œuvrant dans les institutions scolaires, sanitaires et de recherche dans ce groupement, soit plus précisément, 11% au secondaire; 38,78% au primaire; 28,4% dans la santé et 14,2% pour la recherche scientifique agronomique.

La pleine et égale participation des femmes à la vie civile, culturelle, économique, politique et sociale au niveau national, régional et local, et l'éradication de toutes les formes de discrimination sur la base de sexe, devraient être une de bases prioritaires pour le développement intégré et intégral du groupement de Miti.

L'égalité entre les femmes et les hommes est une question de droits de l'homme et une condition de la justice sociale, elle est aussi un préalable indispensable et fondamental de la paix et du développement.

Un corps enseignant inadéquatement formé, peu féminisé et âgé

Les femmes sont peu représentées dans le corps enseignant. Leur proportion au primaire était de 28% en 2013 et de 12% au secondaire. C'est seulement à Kinshasa, dans le Nord-Kivu et au Bas-Congo que les enseignantes représentaient plus de 35% des effectifs.

Or la présence d'enseignantes peut être un facteur important contribuant à la réussite des filles à l'école. Les enseignantes peuvent jouer un rôle de modèles et transmettre aux filles des messages forts et faire en sorte que les classes apparaissent comme des lieux plus sûrs et plus accueillants pour les filles et les jeunes femmes, les encourageant ainsi à poursuivre leurs études. La présence des femmes dans le corps enseignant peut permettre aussi de sécuriser les parents qui se méfient des comportements des enseignants envers leurs filles.

S'il faut des femmes dans l'enseignement, il en faut aussi qui dirigent les écoles et les autres instances de l'administration scolaires comme les COPAS (Comité de parents) et les COGES (Comité de Gestion des Établissements scolaires). La présence des femmes aide aussi à corriger les stéréotypes qui ne sont pas seulement véhiculés par les manuels scolaires mais aussi par le fait de n'avoir que des modèles masculins. Mais les enseignantes comme les enseignants doivent être bien préparés et avoir ces conditions de travail qui maintiennent leur motivation.

En matière d'éducation, pour combler le fossé qui persiste dans certains pays, il faut éliminer les obstacles ethniques, géographiques ou dus à la pauvreté. Par exemple, lorsque se pose essentiellement un problème de distance (comme dans les régions rurales en République islamique d'Afghanistan), l'augmentation du nombre des écoles peut réduire les inégalités. Si des solutions sur mesure sont difficiles à appliquer ou trop coûteuses, des interventions au niveau de la demande, comme des transferts monétaires liés à l'assiduité scolaire, peuvent aider à scolariser les filles de familles pauvres. De tels transferts ont permis de relever le taux de scolarisation des filles dans des pays aussi divers que le Mexique, la Turquie et le Pakistan (Banque mondiale, 2011) citée par Ana Revenga et Sudhir Shetty, 2012) De nombreuses inégalités demeurent, même à mesure que les

pays se développent, ce qui plaide en faveur d'une action soutenue et précise des pouvoirs publics. Les politiques correctives auront davantage de retombées sur le développement qu'elles cibleront les inégalités les plus graves. (Ana Revenga et Sudhir Shetty,2012)

Malgré leur représentation démographique de 53 % dans la population et le fait que le droit de l'emploi est constitutionnellement reconnu pour tous citoyens, les femmes congolaises constituent seulement 2,8 % d'emplois ou activités rémunérées par l'Etat contre 12 % d'hommes. Les opportunités pour les femmes sont généralement limitées. Elles sont sous représentées dans le travail formel, surtout dans les positions de fonctionnaires de niveau supérieur et elles sont généralement moins engagées que leurs collègues hommes dans la même position. Les femmes mariées manquent la capacité légitime de signer indépendamment des contrats juridiques car conformément à la loi; elles ont besoin de la permission de leur mari avant de travailler, ouvrir un compte bancaire, obtenir un crédit, commencer un commerce ou voyager. En outre, beaucoup de femmes sont souvent dénigrées illégalement en ce qui concerne de pensions et droit de succession. En plus, la violence contre les femmes a été exacerbée par les conflits armés depuis 1997. L'augmentation de cas de violence sexuelle est proportionnellement liée aux conflits armés connus en RDC accompagné d'un climat ultérieur d'insécurité et d'impunité. Les lois protégeant l'intégrité physique des femmes en RDC sont rarement mises en application.

Le gouvernement n'a pas démontré une volonté politique pour efficacement faire respecter ces lois.

Selon B. Lututala Mumpasi S. Ngondo a Pitshandenge(2007), l'analphabétisme est beaucoup plus prononcé chez les femmes (44 %) que chez les hommes (19 %). Et quel que soit le sexe, il touche davantage les milieux ruraux (55 % de femmes, 21 % d'hommes) que les milieux urbains (20,6 % de femmes contre seulement 7,3 % d'hommes).

Pauvreté des parents et retard de scolarisation

L'incapacité des parents à payer les frais de scolarité se traduit à son tour par l'accès tardif à l'école (tableau 7). L'enquête Mics2 montre que 31 % d'enfants de 6-14 ans qui devraient se trouver à l'école n'ont jamais fréquenté celle-ci. Par ailleurs, il y a 14 % d'élèves du niveau primaire qui ont dépassé l'âge légal de l'enseignement primaire, dont 12 % chez les filles et 16 % chez les garçons. Ce retard résulte bien entendu des entrées tardives, de fréquents redoublements, mais aussi du non respect du calendrier scolaire. Plutôt que d'être à l'école à l'âge légal de 6 ans, beaucoup d'enfants de cet âge s'adonnent à des activités lucratives, sont utilisés par les mères comme des gardes d'enfants, etc.. Le retard des élèves du primaire a des implications sur les entrées et les sorties tardives des enfants à l'école secondaire et à l'université. La pauvreté des parents et la crise économique actuelle conduisent à la déconsidération de l'instruction. L'école, autrefois considérée comme un passage obligé pour accéder à un certain statut social, est devenue non seulement coûteuse, mais se solde aujourd'hui et de plus. En 2001, l'enquête nationale sur la demande et l'offre de l'éducation au Congo « ENECO » concluait à des taux de surpeuplement de classes de 39% en primaire et de 24% en secondaire en plus par le chômage de diplômés. L'utilisation à court terme des enfants dans des activités lucratives permet d'accéder plus rapidement et à moindres frais au statut social et économique autrefois conféré par l'école, ce lieu de tracasseries et cette perte de temps.

Faible scolarisation des filles

Les statistiques de l'étude MICS2 dénotent la persistance de l'inégalité d'accès à la scolarisation entre garçons et filles. En effet, alors que le taux net de scolarisation est de 51,7% pour les deux sexes, il se situe à 54,8 % chez les garçons et à 48,6% chez les filles. Il y a donc une plus faible demande d'éducation des filles par rapport aux garçons. L'écart entre garçons et filles se creuse davantage à partir de 9 ans. Ceci laisse croire que les filles quittent le plus souvent l'école à partir de cet âge pour se consacrer à d'autres activités, notamment les travaux ménagers, les activités économiques, ou, au-delà de cet âge le mariage.

5 CONCLUSIONS

Le développement du groupement de Miti n'est pas faisable sans le respect des droits humains de tous les citoyens, en particulier les droits à l'égard des femmes et des filles de ce milieu.

Pas de développement dans ce milieu sans équité éducationnelle du genre car l'expérience montre que l'ignorance et la faible représentativité de femmes dans les institutions scolaires, de recherche et de santé œuvrant à Miti sont parmi des causes primordiales de la pauvreté qui sévit ici.

Les politiques d'exclusion, de stigmatisation, de marginalisation et de discrimination de certaines couches sociales(les jeunes filles et les femmes) n'ont pas conduit au développement véritablement souhaité.

Les rapports non égalitaires entre femmes et hommes, filles et garçons observés dans ce groupement ont été des facteurs de blocage pour le développement, car quelques acteurs de développement sont privés d'exercer et de participer au processus de développement local.

Les discriminations contre les femmes et les filles continuent et parfois s'amplifient ici, et cette discrimination est caractérisée par la différence de scolarisation entre les filles et les garçons comme le démontre les résultats de la présente recherche, à la faible représentativité de femmes dans le milieu professionnel au sein des institutions scolaires, sanitaires et de recherche.

Sur le plan socioculturel, la femme et la fille sont soumises à diverses contraintes, à différents préjugés sexistes, à des pesanteurs et coutumes rétrogrades qui ne leur permettent pas d'accéder à l'enseignement primaire et secondaire au même titre que les hommes et les garçons, aux soins de santé ainsi qu'à l'emploi.

Toutes ces pesanteurs sont bien enracinées dans la société qu'elles expliquent et servent à justifier les discriminations à l'égard de la femme de ce groupement de Miti.

L'échec de l'égalité de la scolarisation de filles et de garçons et de la représentativité de femmes à Miti est une conséquence de la pauvreté qui touche la majorité de familles du milieu, qui, à son tour (la pauvreté) est une cause de déficit ou d'absence de l'éducation de sa population. Ce déficit d'éducation présente des indices comme : la discrimination des femmes et de jeunes filles, le chômage généralisé et chronique conduisant à l'abandon scolaire très élevé surtout des filles qui, soit se marient précocement ou soit se livrent à la débrouillardise, les enfants livrés par les parents pour exercer des métiers et travaux lourds. L'éradication de la discrimination de filles dans la scolarisation et de la représentativité de femmes sur le marché de l'emploi est une notion régulatrice et civilisatrice dont on ne peut se passer car elle oblige à devenir plus humain, plus cohérent, plus juste et plus égalitaire avec ses propres idéaux.

Sa radicalité est à la mesure de violation des droits de l'homme et de femmes qui produit la pauvreté, la misère et des atteintes à la dignité de celles qui la subissent.

RÉFÉRENCES

- [1] CADTM,(1999), Femmes, enfants, face à la violence, résistance du nord au sud, Bruxelles, éditions cerisier.
- [2] LEAD et INTERNATIONAL ALERT,(2009), La femme comme objet d'exploitation socio-économique dans la dynamique de guerre au Sud-Kivu.
- [3] UNICEF, Rapport 2002
- [4] CTA,(1993), L'intégration des femmes dans le développement : une nécessité, revue spore n°44
- [5] RDC, Sous-division de l'EPSP-INC, Kabare 2,(2015 et 2016), Répertoire des écoles maternelles, primaires et secondaires.
- [6] Consortium international de Développement en Education (CIDE INC.),(2015), Document de la stratégie de scolarisation des filles en RDC et plan d'action global
- [7] RDC, MEPSP,(2014), Mise en œuvre du Plan Intérimaire de l'Éducation, Rapport de suivi n°1, Version finale.
- [8] Rosalie MALU MUSWAMBA,(2006),Le travail des femmes en République démocratique du Congo : exploitation ou promesse d'autonomie ?
- [9] Ana Revenga et Sudhir Shetty, (2012), L'autonomisation des femmes, un atout pour l'économie,
- [10] Annie Matundu Mbambi (WILPF DRC) et Marie-Claire Faray-Kele (UK WILPF), (2010), l'inégalité du genre et les institutions sociales en R.D.Congo.
- [11] B. Lututala Mumpasi S. Ngondo a Pitshandenge(2003), La demande d'éducation en République Démocratique du Congo.
- [12] Amnesty International, (2003), République Démocratique du Congo, Enfants en guerre,
- [13] INERA Mulungu, (2016), Rapport du service de climatologie.